



Réponse de la Municipalité à une interpellation

Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Patrizia Vinciguerra demandant à la Municipalité un état des lieux et sa stratégie relative à la création de potagers collectifs

Travaux et Environnement

M. Roland Perrin, Municipal

Réponse à l'interpellation adoptée par la Municipalité, le 24.02.2020



Table des matières

1	Objet du rapport.....	2
2	Etat de la situation et stratégie.....	3

1 Objet du rapport

Le 17 décembre 2019, Mme la Conseillère communale Patrizia Vinciguerra déposait une interpellation demandant à la Municipalité un état des lieux et sa stratégie relative à la création de potagers collectifs. Cette interpellation est rappelée ci-dessous :

« Monsieur le Président, chères et chers collègues, chers municipaux,

Le 25 septembre 2018, notre Conseil a accepté à l'unanimité le préavis 16/2018 amendé, préavis qui faisait suite à la motion déposée par M. Enea Rezzonico, demandant une étude sur les possibilités d'implantation de potagers collectifs sur le territoire communal. Comme le précise le préavis, il s'agit de potagers plus écologiques, plus conviviaux et plus proches des usagers que les potagers traditionnels. Ils permettent en effet de créer des espaces de rencontre, de loisir et activité physique à proximité des habitations.

La Municipalité a en conséquence énoncé un plan d'action qui était le suivant :

Ayant identifié des zones prioritaires, elle prévoyait d'approcher officiellement les gérances et propriétaires privés de certaines parcelles, voire de mettre en place de tels potagers sur les terrains appartenant à la commune.

Par la présente interpellation, nous souhaitons aujourd'hui adresser les questions suivantes à la Municipalité :

- À la suite de l'approbation du préavis par le Conseil, quelles actions la Municipalité a-t-elle entreprises?*
- Quels étaient les résultats de ces actions ?*
- Quelles sont les prochaines étapes et leur calendrier en vue de réaliser de tels potagers sur le territoire de la commune ?*

Je remercie la Municipalité des réponses qu'elle nous apportera.

Merci pour votre attention »



2 Etat de la situation et stratégie

Les différentes gérances, au nombre de huit, dont les parcelles avaient été identifiées comme propices à accueillir des potagers urbains, ont été contactées à deux reprises. Par téléphone puis par écrit, cela s'est soldé par des retours négatifs.

Ces gérances ne sont pas intéressées à développer ce genre de projets sur leur terrain. Elles mettent en avant les problématiques liées au bruit, à l'augmentation de la fréquentation dans leur quartier et à d'éventuels conflits qui pourraient apparaître. La commune arrête donc ici les démarches avec ce type de partie prenante.

Dès lors, il appartient aux citoyens de se mobiliser et de montrer un intérêt collectif à développer et réaliser ce genre de projets. La commune apportera son soutien à ces démarches.

Enfin, trente personnes sont actives dans les jardins familiaux de la Girarde. La liste d'attente est actuellement de 3 personnes et la durée moyenne avant de bénéficier d'une place est d'environ deux ans. Si cette liste d'attente devait s'allonger, signe d'un intérêt marqué de la population, une extension du terrain sur la parcelle 1147 serait évaluée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Maurice Mischler



La Secrétaire

Sarah Miéville